

PÉRIGUEUX

Le centre médico-psycho-pédagogique va s'agrandir pour un meilleur accueil

Installé place de la Cité, le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) était depuis longtemps à l'étroit. Des travaux d'extension sont lancés, permettant à l'avenir d'accueillir dans de meilleures conditions des jeunes en difficulté psychologique.



LUDOVIC IBARZ

libarz@dordogne.com

En arrivant sur l'avenue Cavaignac, un grand panneau annonce des travaux pour une extension de bâtiment. Ils concernent le siège du centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) dont l'entrée se trouve sur la place de la Cité. Cette structure est gérée par l'association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh 24). « L'objectif de cette structure est de favoriser l'épanouissement des personnes de tous âges et de toutes situations de handicap et d'assurer leur inclusion dans la vie quotidienne autour des valeurs de laïcité, citoyenneté et solidarité », précise Patrick Hulois, président de l'Apajh 24.

« On voulait rester en centre-ville. C'est plus simple puisque nous avons les établissements scolaires à proximité. »

Le CMPP est un lieu de consultations, de diagnostic et de soins ambulatoires. « Ici, nous recevons des jeunes jusqu'à 20 ans, ainsi que leurs familles, précise Benoît Lacave, directeur général



Le chantier d'extension du CMPP prévoit un doublement de la superficie actuelle pour un accueil renforcé des jeunes et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

de la structure. Nous sommes un service médico-social qui assure une mission de prévention et de traitement. Les CMPP sont fréquemment consultés en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec différentes manifestations. »

La santé mentale est toujours mieux appréhendée. Mais les problèmes qui en découlent ont été accélérés par la Covid-19 et le confinement. À cela s'ajoute d'autres problématiques, comme les réseaux sociaux. Et chaque cas de jeunes rencontrés par le CMPP est quasiment unique.

« Il existe plusieurs types d'ac-

compagnements », précise le directeur général. Et les équipes sur place peuvent ainsi proposer diverses approches thérapeutiques ou pédagogiques. Les soins sont orientés vers l'autonomisation de l'enfant et de l'adolescent, son affirmation personnelle, son ouverture vers le monde extérieur et celui de la connaissance, son ouverture à l'autre et la gestion de ses conflits internes et relationnels, l'apaisement de son vécu lors du passage de ces différentes étapes de vie et de crises.

Une extension qui va doubler la superficie du bâtiment

Mais voilà, le CMPP fait aujourd'hui face à un manque de place et ce projet d'extension intervient à un moment où la liste d'attente du CMPP, pour des consultations, ne cesse de s'allonger. « Ce projet va renforcer la filière pédopsychiatrique ». « On voulait rester en centre-ville. C'est plus simple puisque

nous avons les établissements scolaires à proximité. On aurait pu déménager dans une commune de l'agglomération », souligne Benoît Lacave, en indiquant que ce n'était pas la meilleure option. Du coup, la structure a opté pour une extension du bâtiment existant. Le bâtiment actuel datant du XIXe siècle ne permet plus l'accueil des bénéficiaires dans de bonnes conditions. Sans ascenseur, il s'articule autour d'un escalier central menant à deux étages.

Avec cette extension, le CMPP va développer sa superficie en passant de 427 m² à 638 m². « Les travaux seront réalisés de manière à assurer une continuité des services, prévient Benoît Lacave. La livraison du nouveau bâtiment est prévue pour 2025. » Avec un retour à une activité normale début 2026, avec plusieurs salles d'accueil pour le jeune public. Pour rappel, le CMPP Dordogne va fêter ses 60 ans l'année pro-

chaine. C'est en 1965 que le site de Périgueux a vu le jour suivi, en 1972, de Bergerac et de Sarlat en 1978. Des antennes ont été créées par la suite à Belvès, en 1984, et Port-Sainte-Foy, en 1992.

« Ces structures étaient auparavant autonomes les unes par rapport aux autres. On a décidé de les regrouper au sein d'un seul CMPP départemental », indique le directeur général.

1 025 jeunes suivis chaque année

Le centre s'articule aujourd'hui autour d'une cinquantaine de salariés répartis sur ces différents sites et suit 1 025 jeunes sur toute la Dordogne et ce sont chaque année plus de 20 000 actes de consultations qui sont réalisés, dont 8 000 à Périgueux. Le CMPP est financé par l'Assurance maladie sous le contrôle de l'Agence régionale de santé.

Pour plus d'informations sur le CMPP Dordogne et ses activités : www.cmpp24.fr

Quelles perspectives avec cette extension ?

Le projet immobilier va développer de nouvelles actions et une offre de soins plus affinée. Cela concerne par exemple un dispositif spécifique pour les enfants de 0 à 6 ans avec un repérage des problèmes et une évaluation de soins plus précoces.

Une salle spécifique, devenue indispensable pour les interven-

tions sur les troubles neurodéveloppementaux, permettra de proposer des bilans spécifiques. Les accompagnements et guidances des parents seront encore renforcés et un lieu d'accueil spécifique aux adolescents sera réalisé.

Par ailleurs, le CMPP compte aussi s'ouvrir sur l'extérieur. Des

démarches ont été engagées par exemple avec le centre hospitalier pour lancer une plateforme sur le domaine de la santé mentale. Une animation a été organisée avec la médiathèque de Boullac-Isle-Manoire. L'expérience a été un succès et pourrait être reconduite.

LUDOVIC IBARZ



Président de l'Apajh 24, association qui gère le CMPP, Patrick Hulois attend cette extension depuis longtemps. Photos Rémi Philippon